

Paris, le 1^{er} juillet 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Burn-out des médecins : Améliorons la protection sociale du praticien libéral

Après de nombreuses études menées sur le burn-out des médecins, le temps de constatations est terminé, il faut agir ! Il faut maintenant élaborer une stratégie d'ensemble pour éviter l'épuisement professionnel qui menace plus d'un médecin sur deux.

Des mesures existent, qui doivent se généraliser France entière comme la cellule d'écoute mise en place par l'Association d'aide professionnelle aux médecins libéraux (AAPML) qui a encore du mal à s'étendre France entière, faute de financement pérenne (N° d'appel : 0826 004 580).

MAIS UNE MESURE RESTE A PRENDRE EN URGENCE : l'amélioration de la protection sociale du médecin en cas d'arrêt de travail.

Indemnités journalières : réduire le délai de carence de 3 mois

Les médecins libéraux sont 97 % à plébisciter l'amélioration de leur protection sociale, selon l'enquête de juin 2007 sur le burn-out¹ menée par la commission prévention et santé publique de l'Union régionale des médecins libéraux d'Ile-de-France (URML Ile-de-France).

Aujourd'hui, lorsqu'un médecin bénéficie d'un arrêt de travail, quelle qu'en soit la cause, il ne touche aucune indemnité journalière pendant **trois mois**. Ce délai de carence de la Carmf², la caisse de retraite chargée de verser ces indemnités, fragilise le médecin.

A titre de comparaison, le délai de carence de la caisse primaire d'assurance maladie pour un salarié est de **trois jours**.

L'URML Ile-de-France propose de ramener le délai de carence de 90 à 15 jours, quitte à échelonner la mise en place de cette mesure sur plusieurs années afin d'éviter tout dysfonctionnement du dispositif.

Le gouvernement doit mettre à plat le régime de retraite des médecins libéraux, opération réussie pour les autres professionnels de santé (pharmaciens, kinésithérapeutes). Il faut en profiter pour proposer des mesures concrètes qui viennent en aide aux plus démunis d'entre nous.

Dr Régis Mouries, Président de la commission Prévention et Santé publique de l'URML Ile-de-France - Tél. : 06 13 43 87 62

Dr Michel Roueff,

Président de l'URML Ile-de-France – Tél. : 06 20 80 73 67

Contact presse Sylvie Courboulay T : 01 40 64 56 91 mail : sylvie.courboulay@urml-idf.org

¹ Régis Mouries *et al.*, « L'Épuisement professionnel des médecins libéraux franciliens : témoignages, analyses et perspectives », URML Ile-de-France, Commission Prévention et Santé publique, Paris, juin 2007

² Carmf : Caisse autonome de retraite des médecins de France